



S. E. Monsieur Leonardo Costantino

Ambassade d'Argentine à Paris

6 Rue Cimarosa - 75116 Paris - France

efran@mrecic.gov.ar

Paris, le 17 juillet 2023

Monsieur l'Ambassadeur,

Nos organisations syndicales CFDT et CGT suivent l'évolution de la situation dans la province Jujuy avec grande préoccupation. Dans un contexte économique déjà difficile pour les travailleuses et travailleurs, et plus largement l'ensemble des classes populaires d'Argentine, la répression et la violence qui s'abattent contre les manifestations pacifiques du peuple jujeño sont inacceptables.

Le conflit actuel a commencé avec la répression par le gouvernement provincial d'un mouvement de protestation de l'ADEP, un syndicat de travailleurs de l'éducation, pour son refus de convoquer une table de négociation collective au sujet des augmentations de salaires et des conditions de travail. Les enseignants de Jujuy ont l'un des salaires les plus bas du pays, dans une région montagneuse et frontalière. Le gouvernement provincial a choisi de répondre par la répression tous azimuts. On décompte au moins un mort et le retour de pratiques qu'on espérait avoir vu disparaître avec la fin de la dictature militaire : pertes d'œil à la suite de l'usage de balles en caoutchouc par la police locale, perquisitions nocturnes sans mandat, détenus introuvables, tortures, etc.

Parallèlement, une Convention constituante de la province, sous l'impulsion des forces de droites au pouvoir, aboutissait le 21 juin dernier à des modifications extrêmement inquiétantes du cadre constitutionnel. Dans ce florilège antidémocratique, nous dénonçons en particulier l'article étendant à l'infini les possibilités pour un parti, une faction ou un groupe politique d'accuser ou de reprocher à un autre de tenter soit de "*subvertir l'ordre constitutionnel*", soit de "*renverser les autorités légitimes*".

D'autre part, cette nouvelle constitution arrose des prérogatives de propriété considérable à la Province, et en particulier sur les ressources naturelles, allant à l'encontre des droits fondamentaux des populations vivant sur ces territoires. La motivation du gouvernement provincial est ici évidente : s'accaparer des richesses minières présentes dans ces sous-sols – et en particulier le lithium, au mépris des droits des populations et au profit des multinationales opérant dans le domaine.

Ces attaques ont entraîné une logique réaction des peuples indigènes et autochtones de la région, voyant leurs droits ancestraux directement affectés par ces mesures et la perspective d'une exploitation destructrice de leur terre. Le gouverneur Gerardo Morales a répondu en renforçant et en étendant la répression.

Nous connaissons déjà les pratiques du gouvernement provincial de Gerardo Morales, et notamment l'emprisonnement sans condamnation de Milagro Sala, dirigeant syndical et politique, membre du parlement du MERCOSUR. Un cap dans la répression a cependant été franchi ces dernières semaines, dans une situation qui a définitivement pris une ampleur nationale, *a fortiori* avec un gouverneur qui utilise cette violence extrême comme un plébiscite dans la course aux élections générales de fin d'année.

Nos organisations syndicales CFDT et CGT, en lien avec le mouvement syndical international, exhortent le gouvernement fédéral à faire respecter aux autorités de Jujuy :

- la constitution nationale, en contradiction directe avec les modifications introduites par la convention constituante de la province de Jujuy
- le respect du droit de grève et de la négociation collective
- la liberté de manifestation et d'expression des organisations et des personnes
- le droit international relatif aux Droits de l'Homme et les sentences de la Cour Interaméricaine des Droits Humains
- les conventions de l'OIT n° 169 – qui reconnaît les droits collectifs et individuels des peuples indigènes – et n° 87 – relatifs aux libertés syndicales et au droit de grève.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de notre très haute considération.

Béatrice LESTIC
Secrétaire nationale
(CFDT)



Boris PLAZZI
Secrétaire confédéral
(CGT)

